

EDF communique

9 questions sur le projet "Hercule"

Il y a tout juste deux ans, le Président de la République a confié la tâche au Gouvernement et à EDF d'engager une réforme du mécanisme de l'ARENH, et de proposer des évolutions de l'organisation du Groupe, avec l'objectif de permettre à EDF de rester un leader mondial sur l'ensemble de ses activités. A ce jour, les négociations entre l'Etat et la Commission européenne sur l'ARENH se poursuivent et aucun accord n'a encore été trouvé. Le point en 9 questions / réponses sur l'avancée du projet d'évolution de l'organisation du Groupe "Hercule ».

On parle beaucoup d'Hercule en ce moment, et les décisions seraient imminentes : y a-t-il une accélération du calendrier ?

Il y a tout juste deux ans, le Président de la République a confié la tâche au Gouvernement et à EDF d'engager une réforme du mécanisme de l'ARENH, et de proposer des évolutions de l'organisation du Groupe, avec l'objectif de permettre à EDF de rester un leader mondial sur l'ensemble de ses activités. Ce dossier fait l'objet depuis plus d'un an de discussions nourries entre l'Etat et la Commission européenne. Les négociations avec la Commission européenne se sont intensifiées ces derniers mois, et particulièrement depuis octobre. EDF ne participe pas directement aux discussions, mais contribue en permanence à les préparer avec les administrations concernées.

Pour autant, et malgré ce qu'on peut lire dans certains articles de presse souvent mal informés, nous ne sommes pas au terme de ces discussions.

S'il n'y a pas d'accord à ce jour, c'est précisément parce que la France et EDF sont attachés à défendre un projet ambitieux, qui n'ait pas pour objet d'affaiblir notre Groupe, mais bien de consolider son statut de champion et de lui donner les moyens de sa croissance future. L'absence d'accord sera toujours préférable à un mauvais accord.

Quels sont nos objectifs dans la négociation ?

L'objectif principal se résume très simplement : donner à EDF les moyens de faire les investissements nécessaires à la concrétisation de notre raison d'être : "construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants".

Cela passe d'abord par une réforme de la régulation applicable au parc nucléaire : depuis maintenant cinq ans, c'est notre principal handicap stratégique. Le dispositif actuel, l'Arenh, a largement contribué à dégrader notre situation financière. Bien sûr, l'Arenh n'est pas la seule cause de nos difficultés. Mais il crée un déficit significatif et représente une injustice flagrante. Il est donc primordial de mettre fin à l'Arenh dès que possible et bien avant sa fin prévue début 2026, et de le remplacer par un mécanisme stable, symétrique, pérenne, permettant de rémunérer le parc nucléaire à sa juste valeur.

Notre deuxième objectif stratégique est de donner au groupe EDF les moyens de se développer dans la transition énergétique. Nous nous appuyons sur nos métiers historiques décarbonés, comme le nucléaire et l'hydraulique, qui restent les premiers vecteurs de cette transition. La transition énergétique est aussi multi-technologies : elle concerne l'éolien à terre et en mer, le solaire au sol ou sur les bâtiments, la mobilité électrique, les réseaux de chaleur dans les villes, les réseaux de distribution qui doivent être de plus en plus intelligents pour s'adapter aux nouveaux usages, le stockage, la décarbonation par l'hydrogène, et demain d'autres usages et d'autres technologies.

Notre troisième objectif, c'est de mettre fin à la menace qui pèse sur nos barrages hydroélectriques en France. Cette menace, c'est la mise en concurrence lors de l'expiration des concessions, prévue par la directive européenne sur les concessions de 2014. Nous voulons préserver et développer l'hydraulique, une énergie pilotable et verte, riche d'emplois qualifiés et génératrice d'activité économique dans les territoires, et de plus en plus essentielle dans le contexte de changement climatique qui rend la gestion de l'eau plus importante que jamais.

Certains messages des organisations syndicales parlent de démantèlement du Groupe : qu'en est-il ?

Justement pas. Au-delà de ces trois objectifs, il y a un incontournable : celui de conserver un groupe intégré, ce qui veut dire un groupe où n'existe qu'une seule stratégie, où les différentes entités ne se font pas concurrence mais au contraire se complètent, un groupe où les salariés peuvent circuler d'une entité à l'autre pour développer leur potentiel et progresser, et un groupe où des fonctions mutualisées apportent efficacité, créativité et économies d'échelle. Et s'agissant d'EDF, un groupe qui conserve notre magnifique marque et où le statut des IEG n'est pas remis en cause.

Le caractère intégré du groupe EDF est une des clés du succès du modèle énergétique français. Notre modèle se traduit par un positionnement stratégique englobant tous les maillons de la chaîne de valeur de l'électricité, couvrant ainsi toutes les filières de production et les services les plus innovants.

Parce qu'il s'agit là d'un véritable atout pour la France, le Gouvernement a pris soin d'indiquer dès novembre 2018 que les évolutions éventuelles de l'organisation des activités d'EDF préserveront le caractère intégré du Groupe. Il l'a récemment réaffirmé, à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Pourquoi a-t-on besoin de ce projet ?

Parce qu'on voit bien que le développement de nos activités, dans tous nos métiers, est freiné par notre situation financière, notre surendettement.

Le paradoxe, c'est que nos marchés sont en croissance : un nombre toujours plus important de pays s'engagent dans la transition énergétique, qui augmente la demande en électricité et en services innovants. Si nous n'agissons pas, nous serons de moins en moins capables de saisir ces opportunités de développement, du fait de notre situation financière. Pendant ce temps, nos concurrents, historiques ou nouveaux entrants, portent des ambitions qui inéluctablement relègueraient EDF en deuxième division.

Ce qui a fait la grandeur d'EDF, c'est d'avoir bâti et assuré depuis 75 ans un service public de l'électricité performant et innovant, fondé sur nos installations de production, nos réseaux et notre modèle intégré. Au cours du temps, nous avons su prendre les bons virages technologiques : hydraulique, thermique, nucléaire et plus récemment ENR. Dans les années qui viennent, des milliards vont être investis pour développer les énergies renouvelables, l'hydrogène, les services énergétiques, le stockage... dans l'état actuel des choses, et pour la première fois de notre histoire, nous ne sommes pas en mesure d'être pionniers dans ces domaines, ni même de développer nos métiers historiques comme le nucléaire, l'hydraulique ou les réseaux.

Pourquoi a-t-on besoin de l'accord de la Commission européenne ?

Parce que l'aval de la Commission européenne est nécessaire sur la régulation applicable au nucléaire, sur les concessions hydrauliques, et sur les conséquences de l'ensemble de ces mesures sur l'organisation du Groupe. C'est d'ailleurs l'ensemble des relations entre la production nucléaire régulée et le reste du groupe EDF que la Commission européenne surveille au nom des principes de la concurrence.

Si la Commission européenne exige de séparer la production et la commercialisation, ne pourrait-on pas se contenter de filialiser EDF Commerce ?

Pourquoi faudrait-il créer un ensemble "Vert"? Filialiser l'activité commerciale d'EDF en France sans autre mouvement ne résoudrait rien : « Commerce », isolé, se trouverait fragilisé.

Ce qui est recherché, c'est la constitution d'un ensemble d'activités puissant, en capacité humaine, technologique et économique de se développer, et disposant donc des moyens nécessaires pour rivaliser avec ses grands concurrents européens et mondiaux. Cet ensemble, que nous avons appelé «Vert », rassemblerait un périmètre d'activités qui fait sens : celui de la transition énergétique sur tous les usages et toutes les technologies qui émergent. L'enjeu, c'est qu'une nouvelle organisation du groupe EDF nous permette de libérer notre potentiel de croissance, pour devenir sur l'ensemble de nos métiers le leader que nous voulons être.

Pourquoi l'entreprise communique-t-elle si peu sur le sujet ?

Les rumeurs fleurissent en effet. On voit même qu'elles sont souvent contradictoires. Elles sont généralement fausses, et parfois même malveillantes. Les commenter, les démentir heure après heure n'apporterait rien.

Ce que nous savons de l'avancée des discussions entre la France et la Commission européenne est partagé régulièrement avec les organisations syndicales, mais il est vrai qu'il reste de nombreux paramètres importants en discussion et qu'il n'est donc pas possible à ce stade de décrire le projet définitif. Se battre est indispensable pour que, si accord il y a in fine, ce soit un accord bénéfique pour EDF.

Le devoir de l'entreprise est de communiquer quand il y a des avancées concrètes et des informations fiables. Cela peut créer le sentiment auprès des salariés qu'il y a un déficit de communication. Dès lors que les négociations auront abouti, quelle que soit l'issue, tous les salariés seront informés.

Dans l'intervalle, le projet suscite des inquiétudes chez les salariés : il s'agit en effet potentiellement d'une transformation structurante pour notre Groupe. Ces inquiétudes sont légitimes, et nous sommes déterminés à apporter aux salariés les garanties nécessaires sur le maintien du statut des IEG, sur les parcours professionnels, sur les politiques sociales qui seront bien sûr maintenues.

Nous avons déjà vécu de telles transformations dans le passé et le Groupe en est sorti renforcé. Si ce projet de transformation devait se réaliser, un travail collectif avec les salariés, le management et les partenaires sociaux sera mené pour construire ensemble ce projet industriel et humain de croissance pour le Groupe. Rappelons que l'objectif premier de ce projet est de nous développer, donc de créer plus d'opportunités pour les salariés du Groupe.

Quelles sont les prochaines étapes ?

L'issue des discussions entre la France et la Commission européenne est incertaine. Les paramètres sont nombreux et instables : un point qui semble acquis peut être questionné ultérieurement à l'occasion d'une autre discussion. Il convient donc de rester prudent, et il

faudra s'assurer que les termes finaux de la négociation sont conformes aux intérêts du Groupe, et remplissent bien l'ensemble de nos objectifs stratégiques.

Cette réforme peut être une formidable opportunité de développement pour le Groupe et pour l'ensemble de ses salariés. Encore faut-il qu'un accord soit trouvé, ce qui n'est pas acquis à date. La vigilance reste donc de mise.

Et si les discussions échouent ?

Alors nous nous retrouverons dans la situation actuelle, difficile, d'une entreprise pleine de compétences et de savoir-faire, une entreprise qui détient des solutions au problème climatique urgent qui angoisse nos sociétés, mais une entreprise incapable de se développer faute de moyens.

Nous ne pouvons pas continuer, comme depuis cinq ans, à vivre de plans d'économies, de cessions et de recapitalisations. Nous ne pouvons pas non plus renoncer à développer tant nos activités historiques que nos activités récentes. C'est parce que cette situation est profondément frustrante que l'entreprise et le gouvernement mettent toute leur énergie à obtenir un accord sur un projet porteur de sens pour tous.